



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration
Séance ordinaire du 24 mai 2015
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Philip Beaulieu St-Laurent	Samuel Dutil	Marie-Philippe Lévesque
Audrey Bernard	Marie Fortin-Moreau	Maxime Morin
Randy Bonin	Anthony Fournier	Jean-Nicolas Rhéaume
Thierry Bouchard-Vincent	Rodolphe Giorgis	Samuel Rouette-Fiset
Pierre-Olivier Clément	Lindsay Gueï	Guillaume Ruel
Maude Cloutier	Julien Jolicoeur-Dugré	Jessica Ruel-Laliberté
Mathilde Côté	Jean-Christophe Leclerc	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

François Bouchard	Laura Huet	Marius Legendre
Rosalie Bourdages	Michel Kingma-Lord	
Quentin de Dorlodot	Justine Lalande	

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence d'assemblée</u>	<u>Secrétariat d'assemblée</u>	<u>Prise de notes</u>
Guy-Aume Descôteaux	Nicolas Grondin	Anne-Marie Grondin

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
 - 8.1. Conseil d'administration
 - 8.1.1. Groupe A : Faculté des sciences de l'administration (un poste)
 - 8.1.2. Groupe B : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (un poste)
 - 8.1.3. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
 - 8.1.4. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines (deux postes)
 - 8.1.5. Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Faculté de médecine dentaire et Faculté des sciences infirmières (un poste)
 - 8.2. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
 - 8.3. Comité institutionnel de protection de l'environnement (3 postes)
 - 8.4. Comité organisateur du Show de la Rentrée (4 postes)
 - 8.5. Comité d'éthique des commandites (2 postes)
9. Finances
 - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
 - 9.2. États des résultats financiers d'avril 2015
 - 9.3. Rapport financier du Show de la Rentrée 2014-2105
 - 9.4. Contrat d'association nationale
10. Orientations 2015-2016
11. Évaluation environnementale
12. Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
13. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Bonjour à tous. Est-ce que vous êtes prêts à commencer le CA? Oui? Excellent!

Résolution CA-E15-05-24-01

Il est proposé par Philip Beaulieu St-Laurent, avec l'appui de Lindsay Gueï :

Que la séance ordinaire du 24 mai 2015 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Nous vous proposons encore aujourd'hui Guy-Aume Descôteaux et Nicolas Grondin pour la présidence et le secrétariat d'assemblée.

Résolution CA-E15-05-24-02

Il est proposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui d'Audrey Bernard:

Que Guy-Aume Descôteaux et Nicolas Grondin soient respectivement nommés président et secrétaire de la séance du 24 mai 2015.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présidence d'assemblée

Bonsoir tout le monde, merci pour votre confiance. Vous avez fait connaissance avec le coloré M^e Bouchard, c'est toujours un plaisir de l'entendre. Passons maintenant à la lecture de l'ordre du jour.

La présidence d'assemblée procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

Samuel Rouette-Fiset

J'aurais un ajout à faire. Je voudrais parler de bris de huis clos. Je suis en train d'évaluer où je le mettrais. Peut-être au point avant Finance? Est-ce que c'est bien?

Présidence d'assemblée

Ça me semble avoir du sens.

Résolution CA-E15-05-24-03

Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément:

Que l'ordre du jour de la séance du 12 avril 2015 soit adopté avec l'ajout d'un point «Bris de huis clos».

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Secrétaire d'assemblée

Vous avez reçu le procès-verbal avec la convocation que je vous ai envoyée.

Pierre-Olivier Clément

J'ai reçu «Erreur 404».

Secrétaire d'assemblée

Câline! C'est un problème de lien. Câline... Vous l'aurez pour la prochaine séance.

Présidence d'assemblée

Ceci était une feinte!

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Si ça arrive pour d'autres documents, ça serait bien de le dire rapidement.

Philip Beaulieu St-Laurent

D'ailleurs, le site a de la misère. Les liens sont souvent brisés. Je parle du site de la CADEUL.

Présidence d'assemblée

Effectivement, c'est un bon moment pour le dire.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

On en parlera dans le dossier à Randy.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Présidence d'assemblée

Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter aux résolutions antérieures? On me signe que non, nous pourrions donc passer dès maintenant au prochain point.

6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence d'assemblée

Vous avez reçu les rapports. Avez-vous des questions ou des ajouts par rapport aux rapports?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

J'aurais des ajouts et des retraites à faire. Dans mon rapport d'officier, j'ai mis la Marche Action Climat pour le caucus d'avril, mais ça a été mis par inadvertance, j'y ai participé le mois précédent. Aussi, je voudrais ajouter la transition de la FAÉCUM, c'est à mettre à tous les rapports officiers, sauf celui de Maude Cloutier. Sinon, j'ai participé au comité sur l'offre de stage en développement durable, car il n'y a pas de vice-présidence aux affaires institutionnelles pour le faire. J'ai eu quelques rencontres avec l'AGETAAC et Sciences infirmières. J'ai aussi une modification à faire avec le rapport du 16 avril. J'ai participé à la commission aux affaires étudiantes. On travaille sur un projet d'avis sur l'intégration des étudiants étrangers.

Rodolphe Giorgis (affaires externes)

Depuis deux mois, je vais au conseil de quartier du quartier de La Cité Universitaire, mais ce n'est pas dans mon rapport.

Maxime Morin (Finances et développement)

Les 18 et 22 mai, j'ai rencontré le conseil d'administration du Projet pour le mouvement étudiant. Le 21 mai, Thierry et moi avons participé au comité sur les activités avec de l'alcool. Aussi, j'ai eu une rencontre avec François Nadeau le 29 mai.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce que c'est seulement écrit au procès-verbal, les modifications?

Secrétaire d'assemblée

C'est la façon dont j'ai toujours procédé. Je l'ai toujours inscrit dans les procès-verbaux.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Maude Cloutier (Enseignement et recherche)

La coordonnatrice aux droits étudiants, Marie-Noëlle, doit quitter, elle remet sa démission, car elle part pour Montréal. Elle est disponible pour une transition de quelques semaines. On a mis une offre d'embauche sur le site du SPLA. Il y a déjà des entrevues de prévues. On pourra vous tenir au courant. Avez-vous des questions?

Maxime Morin (Finances et développement)

Marie-Noëlle était employée depuis quelques années. Avec le processus budgétaire au cours des prochains mois, différentes orientations en lien doivent être considérées, il risque d'y avoir un réajustement des priorisations des postes de la CADEUL. Pour les employés, qu'est-ce qui est priorisé? On doit faire des ajustements.

Pierre-Olivier Clément

Est-ce que pour choisir la personne qui va remplacer la personne qui quitte, vous allez le faire sans nous et nous le dire après ou on va avoir un mot à dire?

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

C'est comme ça qu'on fait d'habitude. Le CA prend pas plus part à l'embauche que ça. C'est Maude, Marie-Noëlle et moi qui décidons. Le poste de coordonnateur aux droits étudiants est actuellement moins valorisé à la CADEUL. Il y a trois types de postes. Il y a l'emploi de graphiste, qui finit ses études, se construit un portfolio avec nous, reste un ou deux ans et part. Sinon il y a ceux qui restent plusieurs années, c'est des postes plus stables. Il y a les postes intermédiaires, comme le coordonnateur, l'attaché politique, le chercheur. Ce sont des postes où on tient à ce que la personne reste quelques années parce que personne n'étudie en droits étudiants. On essaie de les garder. Mais une des raisons pour lesquelles elle part, c'est les conditions de travail qui sont pas faites pour les personnes à la maîtrise. Elle ne veut pas attendre trois, quatre ans avant qu'il y ait du changement. Si vous pouviez en discuter...

Randy Bonin (Affaires internes)

Est-ce qu'on pourrait expliquer ses conditions de travail?

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

Elle travaille de 9h à 16h30 avec quelques pauses. Elle a les avantages sociaux de la CADEUL. On parle d'un salaire de 26000\$ par année en moyenne, mais qui peut augmenter. C'est 32000\$ par année notre visée pour plus tard. Aussi, si vous avez vu le cahier d'orientations, c'est écrit. On voudrait avoir un nouveau kiosque dans un autre pavillon.

Pierre-Olivier Clément

J'allais demander les chiffres.

Jean-Christophe Leclerc

Oui, c'est quoi les chiffres?

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

Je ne les ai pas actuellement.

Audrey Bernard

Si elle part à cause des conditions de travail et qu'on les change, les conditions, est-ce qu'elle voudrait rester?

Maude Cloutier (Enseignement et recherche)

Non, elle a d'autres entrevues déjà.

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

Et elle a un chum à Montréal, ça aide pas.

Marie Fortin-Moreau

Est-ce qu'on sait ce qui lui plaît moins?

Mande Cloutier (Enseignement et recherche)

L'environnement lui convient, mais c'est le salaire qui est problématique.

Maxime Morin (Finances et développement)

Il y a une étude qui a été faite au cours de l'année 2013 dans plusieurs universités en Ontario et au Québec. On dit que la médiane est de 32000\$ à 38000\$ par année pour quelqu'un avec deux ans d'expérience. Marie-Noëlle gagne beaucoup moins. On pourrait amener une certaine bonification, dans l'optique que c'est un emploi intermédiaire.

Pierre-Olivier Clément

Pourquoi elle a 45 minutes et pas une heure de dîner?

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

Les employés recommencent à travailler quand ils ont fini de manger. On nous a demandé d'élargir la pause et il n'y a pas de problème.

Marie Fortin-Moreau

En ce moment, est-ce que c'est prévu d'augmenter les salaires?

Maxime Morin (Finances et développement)

On applique la politique salariale de 2011 pour les différents postes. Certains postes vont augmenter cette année. Il y a 2% d'indexation.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est quoi les avantages sociaux, le salaire?

Maxime Morin (Finances et développement)

Je l'ai pas, mais je peux le faire.

Marie Fortin-Moreau

C'est quoi les vacances offertes?

Thierry Bouchard-Vincent (Présidence)

Deux semaines l'été et deux semaines l'hiver.

Résolution CA-E15-05-24-04

Il est proposé par Thierry Bouchard-Vincent, avec l'appui de Julien Jolicoeur-Dugré :

Que le salaire du coordonnateur du Bureau des droits étudiants soit majoré à 32 000\$ par année.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

Secrétariat d'assemblée

Aucune rencontre de comité ne s'est tenue au cours du dernier mois.

7. Démissions et absences

Secrétaire d'assemblée

À ce que j'ai pu constater, il y a quelques absences. C'est pas dans la salle ici qu'on pourra dire aux absents qu'ils sont absents, ils sont absents! Ça a été dit au dernier CA aussi, mais c'est important. La limite permise, c'est pas plus de deux séances de suite ou quatre dans une année de mandat. Sinon, vous êtes obligés de venir vous expliquer pour ne pas être destitués. Ça a changé depuis quelques années, mais le principe est là depuis toujours. Comme c'est l'été, on est traditionnellement plus souples. Les absences justifiées pendant l'été ne comptent pas. On est de plus en plus sévères depuis quelques années à ce propos. Vous pouvez voter ce que vous voulez, mais on propose de laisser ça comme c'est là. Il faut me prévenir d'avance et le conseil d'administration devrait être plus indulgent l'été si vous vous expliquez. Même si vous êtes en stage en France ou que vous devez travailler, écrivez-le d'avance et expliquez-vous devant le CA.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est quoi l'heure pour être considéré absent?

Secrétaire d'assemblée

Il n'y a pas d'heure. L'idée du point, c'est juste un retour sur les absences, c'est un moment pour s'expliquer. Si vous assistez à la moitié du CA, vous êtes considérés présents. Essayez de ne pas arriver en retard, mais ça ne compte pas comme une absence.

Pierre-Olivier Clément

J'aimerais reprendre la proposition.

Secrétaire d'assemblée

Je ne suggère rien. C'est juste de laisser faire ça comme les règlements le stipulent.

Présidence d'assemblée

On n'a pas besoin d'une nouvelle proposition si c'est dans les règlements, mais qu'on dit seulement être plus souples l'été.

8.1. Élections – Conseil d'administration

Présidence d'assemblée

Il y a cinq groupes avec des postes vacants. Est-ce qu'il y a des gens ici pour se présenter? Donc, c'est un peu d'ouvrir la période de mises en candidature, de se présenter et de dire pour quel groupe.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Samuel Dutil se présente pour le groupe A – Sciences de l'administration.

Fin de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres personnes? Non. Je vais terminer la période des mises en candidature. Je vous laisse deux minutes de présentation et trois minutes pour répondre aux questions.

Samuel Dutil

Bonjour tout le monde! Je me présente, Samuel Dutil. Je suis très heureux d'être devant vous. Je reconnais des visages, on s'est peut-être rencontrés au camp de formation ou au CA, où j'ai siégé pendant quelques séances. Mon cheminement, c'est cinq ans d'implications étudiantes, pas juste à l'université. Au secondaire, je travaillais comme vice-président et c'est là que j'ai appris beaucoup de choses sur l'implication étudiante. C'est quelque chose que je voulais continuer. Ensuite, j'ai été vice-président aux affaires étudiantes à St-Lawrence à ma première année et président la deuxième année. Par la suite, je suis devenu directeur de la radio à St-Lawrence. J'ai appris à travailler avec des gens différents. J'ai un parcours très anglophone, donc c'est possible que j'utilise des anglicismes parfois, désolé. Je suis toujours allé à l'école en anglais. Je suis une personne dynamique, authentique, j'adore travailler avec les gens. Ce que je peux apporter au CA, c'est qu'ayant déjà fait ça, j'ai une vision à 360°.

Présidence d'assemblée

Maintenant pour trois minutes, vous pouvez poser vos questions à M. Dutil.

Lindsay Gueï

Tu étais dans quelle asso au secondaire?

Samuel Dutil

Je suis allé à Quebec High School.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

En plus des rencontres mensuelles au conseil d'administration, tu vas avoir la possibilité de te présenter sur des comités. Est-ce que tu as le temps et la volonté de faire ça?

Samuel Dutil

Oui, j'aimerais être sur le comité du Show de la Rentrée. L'année passée, je travaillais pour le Pub universitaire. S'il y a d'autres opportunités je vais les considérer.

Présidence d'assemblée

Merci. Je demanderais à M. Dutil de sortir un instant.

Secrétaire d'assemblée

Et de vous éloigner de la porte s'il vous plaît.

Samuel Dutil sort de la pièce.

Présidence d'assemblée

Donc, vous pouvez délibérer. Est-ce qu'il y a des interventions?

Julien Jolicoeur-Dugré

Il a l'air d'une bonne personne qualifiée.

Pierre-Olivier Clément

Je suis content que d'autres utilisent des anglicismes. Je suis Français et j'en utilise beaucoup aussi!

Personne ne demande le vote sur la candidature.

Samuel Dutil est élu à l'unanimité sur le conseil d'administration de la CADEUL

Samuel Dutil entre dans la pièce.

Présidence d'assemblée

Félicitations M. Dutil, vous avez été élu.

Résolution CA-E15-05-24-05

Il est proposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui de Mathilde Côté :

Que Samuel Dutil soit élu au conseil d'administration de la CADEUL, pour un poste provenant du groupe A – Sciences de l'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2. Élections – Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Secrétaire d'assemblée

Le poste de vice-président aux affaires institutionnelles est encore disponible. Le conseil d'administration doit élire quelqu'un, mais traditionnellement, ça doit passer par le caucus avant pour être recommandé au CA. Quelqu'un s'est présenté ce matin, mais elle n'est pas été recommandée. Quelqu'un ici pourrait vouloir se présenter maintenant, mais d'habitude on passe par le caucus avant.

Julien Jolicoeur-Dugré

On va avoir besoin de quelqu'un qui va remplacer. Nicolas est engagé pour l'été?

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Quand on a embauché Nicolas, c'est un poste valable jusqu'à temps que quelqu'un soit élu. Nicolas part en voyage à la fin de l'été, il ne peut pas rester plus longtemps.

Jessica Ruel-Laliberté

Pourquoi elle a pas été recommandée? On va engager quelqu'un, mais quelqu'un voulait le faire gratuitement!

Secrétaire d'assemblée

Premièrement, elle aurait travaillé au salaire minimum 40 heures par semaine, alors les deux reviennent au même. Je m'en voudrais de l'interpréter, mais vous pourrez voir le procès-verbal dans un mois pour avoir une idée.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

On a fait la fin de la transition avec Louis-Pierre. Ensuite, pendant l'instance, c'est la même personne qui s'est présentée et qui n'a pas été recommandée. Ça fait deux mois que le poste est vacant, c'est pour ça qu'on est allés de l'avant avec l'embauche de Nicolas.

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres interventions? J'ouvre une période de mise en candidature. Je ferme la période de mise en candidature.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Fin de la période de mise en candidature.

8.3. Élections – Comité institutionnel de protection de l'environnement

Secrétaire d'assemblée

Le CIPE se cherche trois administrateurs. C'est un comité créé pour respecter la politique environnementale de la CADEUL. Ils ont différents projets à accomplir et ils vont travailler là-dessus cette année encore. Ils ont fait une évaluation cette année à l'Université et ils ont fait quelques recommandations. Par exemple, il propose de retirer les bouteilles d'eau des filiales. Quelques précisions institutionnelles : comme c'est créé par une politique, on ne peut pas changer la forme. Il doit y avoir trois administrateurs, trois exécutants et trois personnes du caucus, on ne peut pas changer la politique.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est quoi la période du mandat pour ceux au caucus?

Secrétaire d'assemblée

C'est de septembre 2015 jusqu'en septembre 2016.

Pierre-Olivier Clément

Quelle est la fréquence des rencontres, des réunions du comité?

Secrétaire d'assemblée

L'année dernière, ils se sont rencontrés à quatre reprises dans l'année, deux fois à l'automne et deux fois à l'hiver. C'est comme ça que la politique le prescrit. Ils pourraient se rencontrer plus ou se rencontrer juste une fois mais, théoriquement, c'est quatre fois, plus des messages sur Facebook et des courriels.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Samuel Rouette-Fiset propose Pierre-Olivier Clément, qui accepte.

Philip Beaulieu St-Laurent se propose lui-même.

Pierre-Olivier Clément propose Audrey Bernard, qui accepte.

Fin de la période de mise en candidature.

Audrey Bernard

Je finis mon mandat en décembre, je finis mon bac. Vu qu'il y a personne d'autre, je vais accepter.

Présidence d'assemblée

On va maintenant avoir une période de présentations et de questions. Messieurs, vous pouvez sortir. Mme Bernard, vous pouvez faire une courte présentation.

Philip Beaulieu St-Laurent et Pierre-Olivier Clément sortent de la pièce.

Audrey Bernard

Je suis un peu prise au dépourvu. D'abord, je ne pensais pas me présenter. Je serai pas vraiment présente parce que je vais être en stage 4 à l'automne. J'ai pas beaucoup d'expérience en protection de l'environnement. Ça fait trois ans que je suis VP externes à la CADEUL. C'est mon quatrième mandat au CA. C'est pas mal tout.

Samuel Rouette-Fiset

Est-ce que tu veux le faire?

Audrey Bernard

Ça me dérangerait pas de le faire, mais je serai pas là de l'automne. Je veux vous avertir.

Audrey Bernard sort de la pièce.

Philip Beaulieu St-Laurent entre dans la pièce.

Philip Beaulieu St-Laurent

J'adore l'environnement. C'est ça!

Rires dans l'assemblée.

Philip Beaulieu St-Laurent

Non, c'est pas vrai! Dans la vie quotidienne, je fais attention. Je fais souvent un détour pour ramasser des déchets qui traînent, je plante des arbres. Vive l'environnement!

Lindsay Gueï

Quel type de transport utilises-tu?

Philip Beaulieu St-Laurent

Bicyclette et pieds

Philip Beaulieu St-Laurent sort de la pièce

Pierre-Olivier Clément entre dans la pièce.

Pierre-Olivier Clément

Je suis content d'être devant vous aujourd'hui. J'avoue que... l'environnement me préoccupe. Dans le BIAPRI, j'avais commencé un projet avec Louis-Pierre, mais comme on n'avait pas d'héritier, c'était difficile de continuer. Ça m'avait vraiment plu, mais je me suis fait proposer de le faire à plus grande échelle. Aussi, c'est pas sûr pour le moment, mais je vais peut-être partir en échange à l'hiver. Prenez en compte ou non.

Samuel Rouette-Fiset

C'était quoi le projet avec Louis-Pierre?

Pierre-Olivier Clément

Charlotte et moi on avait voulu mettre en avant qu'il y a des paniers bios sur campus. On avait pensé faire commander des gens ensemble. Louis-Pierre allait partir, mais son successeur n'est pas arrivé. Avec la fin de session, j'ai pas abandonné mes examens, alors j'ai mis le projet de côté, mais je le renouvellerai.

Lindsay Gueï

Quel type de transport utilises-tu?

Pierre-Olivier Clément

Mes pieds et le bus.

Pierre-Olivier Clément quitte la pièce.

Maxime Morin déclare un conflit d'intérêts et quitte la pièce.

Mathilde Côté

Si quelqu'un part à l'hiver, est-ce que son poste est comblé ou il disparaît?

Secrétaire d'assemblée

On peut faire une élection.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Malgré toute la bonne volonté d'Audrey Bernard, je pense que si on attend jusqu'à un autre CA, on pourrait avoir d'autres candidatures de gens qui sont motivés, qui l'ont déjà fait. Je pense entre autres à Quentin de Dorlodot. C'est quelque chose à considérer.

Samuel Rouette-Fiset demande le vote pour la candidature d'Audrey Bernard.

Présidence d'assemblée

On comprend la nature de pourquoi et elle nous a presque demandé de voter contre. Est-ce qu'on doit faire tout le processus quand même?

Randy Bonin (affaires internes)

Je demande qu'on fasse le processus.

Julien Jolicoeur-Dugré

Est-ce qu'on est obligés de faire le vote pour les autres aussi? On pourrait les faire voter avec nous.

Personne ne demande le vote sur la candidature de Philip Beaulieu St-Laurent et de Pierre-Olivier Clément.

Philip Beaulieu St-Laurent et Pierre-Olivier Clément sont élus à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

Maintenant, la question c'est : est-ce que vous voulez faire un vote secret?

Randy Bonin (affaires internes)

Oui.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

On pourrait faire un vote secret rapidement.

Samuel Rouette-Fiset et Lindsay Gueï sont nommés scrutateurs à l'unanimité.

Tout le monde rentre dans la salle.

Présidence d'assemblée

Le vote a été demandé sur la candidature de Mme Bernard. Messieurs, vous avez été élus.

Audrey Bernard

Je comprends le vote.

Procédures de vote.

Audrey Bernard est battue à majorité.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce que l'élection va revenir à chaque CA?

Présidence d'assemblée

Oui.

Secrétaire d'assemblée

Le poste va être remis quelques fois en élection ou va finir par être retiré. La personne qui va faire l'avis de convocation va l'inclure.

8.4. Élections – Comité organisateur du Show de la Rentrée

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

C'est un comité formé de quatre personnes, mais pas juste d'administrateurs. Il y a beaucoup de bénévoles, ils sont plus que quatre, vu qu'on s'entend que c'est quand même un gros événement. Il y a un processus de rapports d'étape pour l'été et l'automne. Avec ces membres-là, on divise les tâches. C'est de trouver des commandites, gérer la logistique, la programmation, le système, donner des tâches, etc. Avez-vous des questions?

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'il y a de la publicité qui a été faite pour ça?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Oui, sur les réseaux sociaux depuis 15 jours sur la page du Show de la Rentrée. Il y a eu plusieurs partages. Il y a aussi des personnes de l'an passé qui veulent le refaire.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'il y a la date et le lieu du CA?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

C'était écrit d'envoyer un message au VP aux affaires socioculturelles.

Lindsay Gueï

Il y a combien de postes disponibles?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

C'est pas des postes, mais plus des tâches. Ça dépend de l'intérêt des gens. Oui, ces gens-là ont une nomination au niveau des tâches. C'est surtout au plan de la communication, de la logistique du bar et des locaux du Desjardins, la gestion des bénévoles.

Lindsay Gueï

Est-ce que c'est possible de s'impliquer sans passer par une élection?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Oui, il y a beaucoup plus que quatre personnes qui s'impliquent. Beaucoup veulent s'impliquer, mais ne pas être dans le comité. Quelqu'un s'est manifesté, mais part en voyage tout le mois de juillet, donc elle ne peut pas être dans le comité, mais elle va s'impliquer en revenant.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Secrétaire d'assemblée

On a reçu la lettre de personnes qui voudraient s'impliquer dans le comité, soit les lettres de Mme Laura Huet, Mme Catherine Duval-Morales et Mme Maxime Tremblay... M. Maxime Tremblay! Ce sont trois lettres que je lirai dans un instant.

Laura Huet est candidate par lettre.

Catherine Duval-Morales est candidate par lettre.

Maxime Tremblay est candidat par lettre.

Pierre-Olivier Clément propose Lindsay Gueï, qui accepte.

Audrey Bernard propose Samuel Dutil, qui accepte.

Maude Cloutier propose Samuel Rouette-Fiset, qui refuse.

Présidence d'assemblée

Il y a quatre postes disponibles, on a trois lettres et trois autres personnes.

Présidence d'assemblée

On imagine que ceux qui ont écrit les lettres acceptent leur candidature. On va procéder à la présentation des candidats, puis on lira les lettres, puis on pourra délibérer et voter.

Lindsay Gueï sort de la pièce.

Samuel Dutil

En plus de ma présentation de tout à l'heure, j'aimerais amener une précision pertinente. Avec l'asso étudiante, j'ai acquis de l'expérience en gestion d'événements, entre autres à l'Impérial et au Capitole. Aussi, je suis à l'aise dans les premiers contacts, que ce soit par appels, par courriels, etc. Ça m'apporte même un certain plaisir de faire ça. Côté personnel, je suis à l'aise de débattre, je suis assidu dans mes tâches, je suis prêt à prendre tout le temps qu'il faut pour bien faire mon travail. Je suis bon dans la gestion du stress, j'ai de bonnes ressources, j'ai un cheminement en marketing, ce qui est bon pour la gestion d'événements.

Samuel Rouette-Fiset

As-tu un intérêt pour la musique émergente, la musique francophone, québécoise?

Samuel Dutil

Récemment, j'ai découvert plusieurs groupes émergents québécois. La musique à la radio, je l'apprécie beaucoup, j'apprécie la diversité musicale. Un autre point à soulever : j'avais demandé comment on pourrait diversifier l'offre. Au dernier Show de la Rentrée, j'ai vu les possibilités. J'ai un intérêt approfondi pour la musique.

Audrey Bernard

Quelle est la partie de l'organisation qui t'intéresse le plus?

Samuel Dutil

C'est la gestion d'événements qui m'intéresse. Ça m'accroche dans toutes les différentes facettes. Je suis prêt à combler ce qui manque. Je peux trouver des commandites ou des groupes. Je suis à l'aise dans tout.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Es-tu déjà allé au Show de la Rentrée?

Samuel Dutil

Certainement. Mon premier, c'était à l'hiver avec Misteur Valaire. En plus, je suis allé au dernier à l'automne et à au dernier à l'hiver.

Samuel Dutil sort de la pièce.

Lindsay Gueï rentre dans la pièce.

Lindsay Gueï

Je suis membre du conseil d'administration pour la Faculté des lettres et sciences humaines. Je me présente pour le comité du Show de la Rentrée. J'aime beaucoup l'évènementiel, je suis en communication publique. Je suis administratrice du Pub, justement à cause que j'aime travailler là-dedans. C'est bon pour l'expérience, pour une future carrière.

Audrey Bernard

Quel est le secteur qui t'intéresse le plus?

Lindsay Gueï

Il n'y en a pas un qui m'intéresse spécialement. J'aime toucher à tout.

Pierre-Olivier Clément

As-tu déjà assisté à un Show de la Rentrée?

Lindsay Gueï

Non, c'est ma troisième session ici. Quand je suis arrivée à l'automne, j'avais d'autres soucis à gérer, j'ai pas pu y aller. Mais je comptais y aller cette année.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

As-tu déjà organisé des événements de grande envergure où tu devais aller chercher des milliers de personnes?

Lindsay Gueï

J'ai pas organisé, mais j'ai participé. Quand j'étais en Côte d'Ivoire, j'ai participé à une levée de fonds pour aller aux Pays-Bas pour assister au MFNI. Donc, j'ai cherché des commanditaires, etc. On n'a pratiquement rien payé pour aller aux Pays-Bas finalement.

Pierre-Olivier Clément

Tu as pas fait partie d'une association africaine?

Lindsay Gueï

Ah oui! J'ai créé une association, l'Association des Africains de l'Université Laval. On a plusieurs projets. Le but c'est de présenter notre culture. Je pense à organiser une semaine africaine entre autres.

Lindsay Gueï quitte la pièce.

Secrétaire d'assemblée

Je vais y aller dans l'ordre, alors je commencerais par la lettre de Mme Laura Huet. Vous me pardonneriez si je ne fais pas les voix.

Lecture de la lettre de Laura Huet.

Lecture de la lettre de Catherine Duval-Morales.

Lecture de la lettre de Maxime Tremblay.

Pierre-Olivier Clément

J'aurais un seul commentaire. Laura, avant qu'elle parte, elle avait peur de pas pouvoir être là pour se présenter, elle y tient beaucoup. Elle serait une bonne candidate.

Samuel Rouette-Fiset

Est-ce qu'il y a des gens qui connaissent les trois personnes? C'est difficile de connaître quelqu'un avec une lettre.

Audrey Bernard

Je vais être plate, mais j'ai quelques mots sur Mme Huet. Elle est au BÉPEP et moi, je suis en Enseignement secondaire et j'ai pas entendu beaucoup de bons mots sur elle. Elle organisait des événements, mais elle aime pas la critique. Elle a pas beaucoup d'amis dans l'exécutif. Elle dit travailler en équipe, mais j'ai entendu qu'elle avait eu quelques difficultés. Je me suis fait dire que son vins et fromages pour le BÉPEP était pas le meilleur. C'est très difficile le travail d'équipe avec elle. C'est pas la meilleure.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Maxime Tremblay, je l'ai côtoyé et j'ai pas eu de problèmes majeurs. Surtout que le Festival de Sciences et Génie est complexe. Il travaille très bien, même en étant en manque de sommeil. Mme Duval-Morales, je ne la connais pas vraiment, mais j'ai eu de bons mots de la part de Dominique à propos de son travail de terrain. Sinon, quelque chose pourrait être fait. Si vous pensez que c'est cinq bonnes candidatures, on peut ouvrir un poste, peut-être agrandir à cinq postes. Sinon, la personne pas choisie peut s'impliquer en tant que bénévole sans être dans le comité.

Résolution CA-E15-05-24-06

Il est proposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui de Jessica Ruel-Laliberté :

Que le nombre de places disponibles au sein du comité organisateur du Show de la Rentrée passe de quatre à cinq.

Philip Beaulieu St-Laurent

S'il y a de la discorde, est-ce qu'on peut sacrer quelqu'un dehors?

Secrétaire d'assemblée

Ça serait la première fois que je vois ça, mais rien ne l'empêche.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Tu sais, on pourrait ne pas faire le Show de la Rentrée.

Rodolphe Giorgis (affaires externes)

Normalement, c'est pas des postes définis avec des tâches définies?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Les postes sont attribués à l'interne, mais on peut prendre en compte que c'est flexible. Il y a des tâches pour le bar, la programmation, la logistique, les commandites.

Audrey Bernard demande le vote.

Pour : 2

Contre : 2

Abstentions : 11

Reconsidération automatique.

Philip Beaulieu St-Laurent

Ils n'ont pas de droit de vote, ceux à l'extérieur?

Présidence d'assemblée

Éventuellement, oui. Mais d'habitude, ils votent après. Ce sera pas ben long, il faut vérifier la procédure exacte de reconsidération dans ce cas-ci...

Le secrétaire d'assemblée cherche dans le code CADEUL.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Advenant le fait qu'il y ait encore une égalité, on fait quoi?

Présidence d'assemblée

On reprend la discussion. Si ça change pas, c'est battu.

Anthony Fournier (Socioculturelles)

Je veux pas voter parce que je vais travailler avec eux. Si vous vous abstenez pour voter contre, vous pouvez toujours voter pour agrandir à cinq et ensuite voter contre Mme Huet.

Reprise du vote suite à la reconsidération automatique.

Pour : 6.

Contre : 3

Abstention : 5

La principale est adoptée à majorité.

Présidence d'assemblée

Ceux qui sont en faveur d'être cinq... 6 pour, 3 contre, le reste s'abstient. Généralement, le CA s'agrandit pour procéder au vote pour Mme Huet.

Samuel Rouette-Fiset

Advenant le cas que quatre personnes sont élues sur cinq, est-ce que le poste reste ouvert?

Présidence d'assemblée

Oui, le nombre de postes est ouvert pour tous les candidats.

Julien Jolicoeur-Dugré

J'aimerais faire un procès d'intention. Ces gens qui ont voté contre étaient peut-être contre la candidature de Mme Huet. On peut revoter.

Samuel Dutil, Catherine Duval-Morales, Lindsay Gueï et Maxime Tremblay.

Philip Beaulieu St-Laurent demande le vote sur la candidature de Laura Huet.

Présidence d'assemblée

Ce qui va se passer, c'est qu'on va ouvrir la porte et expliquer ce qui se passe à ceux qui sont à l'extérieur.

Mathilde Côté et Jessica Ruel-Laliberté sont nommées scrutatrices à l'unanimité.

Tout le monde rentre dans la salle.

Présidence d'assemblée

Je vais vous expliquer. Un vote est demandé pour Mme Huet. Vous deux êtes élus, félicitations. Deux personnes sur trois ayant envoyé des lettres sont élues aussi.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Est-ce qu'on pourrait relire la lettre?

Présidence d'assemblée

Oui, ce serait très approprié.

Le secrétaire d'assemblée relit la lettre de Laura Huet.

Audrey Bernard

On n'était pas sur le même exécutif, mais on est dans la même faculté. Les mots que j'ai reçus sont pas super bons. Elle prend pas très bien la critique. Ils ont eu beaucoup de gestion à faire avec elle, il y avait beaucoup de conflits à l'interne. Je n'ai pas participé aux activités du BÉPEP, mais il paraît que son vins et fromages n'était pas une réussite. Est-ce que j'avais dit autre chose?

Pierre-Olivier Clément

J'ai moins de connaissances qu'Audrey, mais elle m'a dit à moi qu'elle était très motivée. Elle était très dynamique quand j'en ai parlé avec elle avant son départ.

Procédures de vote.

Laura Huet est battue à majorité.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Avant de continuer, j'ai une question. J'ai quatre personnes d'élues pour un comité de cinq postes. Est-ce qu'il faut voter pour réduire le nombre de postes?

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Je pense que c'est pris pour acquis.

Pierre-Olivier Clément

Je peux retirer ma proposition d'avant.

Résolution CA-E15-05-24-07

Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que le nombre de places disponibles au sein du comité organisateur du Show de la Rentrée passe de cinq à quatre.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.5. Élections – Comité sur l'éthique des commandites

Secrétaire d'assemblée

C'est un comité intéressant qui découle de notre politique sur l'éthique des commandites. Il y a un document qui avait été créé à ce propos il y a à peu près un an et demi. Le comité n'a pas n'importe quelle forme, ça découle d'une discussion qu'on avait eue avec Redbull. Il y avait des craintes que des «filles toutes nues» distribuent du Redbull il y a 2 ans. À cause de ça, on a voulu créer des balises et on a mis sur pied un comité responsable de traiter ce genre de cas-là. Aussi, c'est de voir s'il y a des problèmes avec la commandite déjà établie. Le comité fait un rapport au CA. Il est composé du vice-président aux affaires institutionnelles et de deux administrateurs. Le nombre de personnes est limité par la politique. Le comité fait des réunions au besoin. Ils ne se sont pas réunis l'an passé et il y a deux ans, ils s'étaient rencontrés 30 minutes. Ça ne demande pas beaucoup de travail. Questions?

Randy Bonin (affaires internes)

Juste pour apporter une correction : ils se sont réunis une fois cette année.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Cette année, il s'est réuni pour des commanditaires du Show de la Rentrée.

Randy Bonin (affaires internes)

Considérant la démarche pour qu'on ait une assurance collective, ils se sont demandé s'il n'y avait pas un malaise à avoir des compagnies d'assurances comme commanditaires.

Secrétaire d'assemblée

Effectivement, il s'est réuni l'année dernière, mais pas l'année d'avant. J'ai mêlé les deux années.

Marie Fortin-Moreau

Est-ce que le poste de vice-président aux affaires institutionnelles, c'est le poste vacant?

Présidence d'assemblée

Au besoin, un autre membre du comité exécutif va prendre la place.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Pierre-Olivier Clément propose Jessica Ruel-Laliberté, qui «refuse avec plaisir».

Randy Bonin propose Mathilde Côté, qui accepte.

Audrey Bernard propose Marie Fortin-Moreau, qui accepte.

Maude Cloutier propose Jean-Christophe Leclerc, qui accepte.

Fin de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée

Il y a trois personnes qui se présentent pour deux postes. Comme dit Nicolas, c'est une politique, donc on ne peut pas ajouter de postes.

Jean-Christophe Leclerc et Marie Fortin-Moreau quittent la pièce.

Mathilde Côté

Bonjour, je m'appelle Mathilde Côté. Je suis en médecine. Honnêtement, je pourrais seulement me fier à mon sens ludique. On a une politique éthique, en raison des pharmaceutiques. Niveau jongler avec la politique éthique, c'est *touchy* des fois, mais je le sais. Il y avait des banques qui nous écrivaient et c'était un peu *touchy*, mais je suis capable de m'en occuper. Je serais capable d'avoir un œil reposé là-dessus. Donc, côté éthique, ça va bien.

Rodolphe Giorgis (affaires externes)

Est-ce qu'on t'a déjà soumis un problème que tu considères relevé d'un dilemme éthique?

Mathilde Côté

Les autres assos de médecine n'ont pas ça. Un monsieur de banque est allé les voir pour faire une entente. Le RÉMUL manque d'argent, alors on se demandait quoi faire. Est-ce qu'on accepte le monsieur pour que le RÉMUL ait plus d'argent, même si c'est un peu croche ou on refuse même si on manque de moyens? On a choisi de garder la politique éthique pis de voir les autres universités faisaient quoi.

Mathilde Côté quitte la pièce.

Marie Fortin-Moreau rentre.

Marie Fortin-Moreau

Bonjour, je m'appelle Marie, je suis en sciences de l'orientation. J'ai un peu d'expérience dans la recherche de commandites. C'est moi qui suis responsable de savoir ce qui est pertinent. Je me considère compétente pour le poste.

Philip Beaulieu St-Laurent

Je vais reprendre la question déjà posée. As-tu déjà vécu un conflit éthique marquant?

Marie Fortin-Moreau

Une de mes implications voulait s'associer avec la compagnie Uber. L'association ne voulait pas s'associer à cause du conflit avec son image en ce moment. Pour le gérer... en fait, je n'ai pas participé à la décision.

Marie Fortin-Moreau qui la pièce.

Jean-Christophe Leclerc rentre.

Jean-Christophe Leclerc

Comme vous savez, je m'appelle Jean-Christophe. Pendant la période de mise en candidature, j'ai dit que je n'ai pas d'expérience. Je ne peux pas vous dire que j'ai une expérience valable. Je peux vous dire, par contre, que j'ai du jugement et que je vais prendre le temps d'analyser les choses.

Randy Bonin (affaires internes)

Si on a une commandite plus ou moins éthique, mais qui aide un projet déficitaire, est-ce que tu serais à l'aise de refuser quand même?

Jean-Christophe Leclerc

Je serais plus à l'aise de négocier et de trouver une solution. Mais accepter quelque chose gros comme ça, non, je ne serais pas à l'aise.

Samuel Dutil

Tu représentes quelle faculté?

Jean-Christophe Leclerc

Études libres.

Jean-Christophe Leclerc quitte la pièce.

Présidence d'assemblée

On va vous passer des cartons. Vous pouvez écrire jusqu'à deux noms. Vous pouvez écrire un nom ou une abstention. Sinon, vous pouvez écrire que vous êtes contre quelqu'un. Vous savez tout ce que vous avez à faire.

Tout le monde rentre dans la pièce.

Anthony Fournier quitte la pièce.

Lindsay Gueï et Samuel Rouette-Fiset sont nommés scrutateurs à l'unanimité.

Procédures de vote.

Mathilde Côté et Jean-Christophe Leclerc sont élus.

Résolution CA-E15-05-24-08

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Rodolphe Giorgis :

Que Philip Beaulieu St-Laurent et Pierre-Olivier Clément soient élus au comité institutionnel de protection de l'environnement;

Que Catherine Duval-Morales, Samuel Dutil, Lindsay Gueï et Maxime Tremblay soient élus au comité organisateur du Show de la Rentrée;

Que Mathilde Côté et Jean-Christophe Leclerc soient élus au comité d'éthique des

commandites.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suspension de la séance à 21h42.

Reprise de la séance.

9. Bris de huis clos

Présidence d'assemblée

Tout le monde est là. Donc, on avait ajouté le point Bris de huis clos.

Samuel Rouette-Fiset

Je pense que tout le monde sait qu'il y a eu un bris de huis clos sur la représentation nationale. Ce n'est pas une chasse aux sorcières, juste apporter des précisions dans le conseil d'administration. Je trouve ça dommage en soi de briser un huis clos, mais c'est surtout que ça a été fait de manière déplorable, maladroitement.

Résolution CA-E15-05-24-09

Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que soit tenue une plénière de 20 minutes sur le bris de huis clos entourant la représentation nationale.

Mathilde Côté

Si, dans 20 minutes, on n'a plus rien à dire, on fait quoi?

Présidence d'assemblée

On reste pas là à rien faire, on met simplement fin à la plénière.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Samuel Dutil

Est-ce qu'on pourrait avoir une mise en contexte?

Julien Jolicoeur-Dugré

Je vais essayer de bien répondre. Au dernier CA, on a voté pour donner un prêt de 15 000\$ pour la représentation nationale, pour le processus de création.

Présidence d'assemblée

Attention de ne pas révéler des éléments qui ont été discutés sous huis clos.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Il y a des choses qui ont été dites au CA, beaucoup de choses ont été dites au caucus aussi. Je pense qu'on peut parler quand même librement, il n'y a rien qui n'est pas connu.

Présidence d'assemblée

Ça va à tout le monde?

Julien Jolicoeur-Dugré

J'aimerais qu'on ait une discussion par rapport à ça. C'est sûr que les informations qui sont pas sous huis clos c'est correct. Mais il y a eu des discussions sur la manière dont on avait procédé, comment on avait voté, qu'est-ce qui s'est dit. Il y a de ces informations qui sont sorties sur les réseaux sociaux. Il y avait des éléments plus ou moins vrais. Mais vrais ou pas, sous huis clos, il faut rien dire. Ça répond à ta question?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Il y a eu beaucoup d'informations sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu penses que tu as fait un bris de huis clos?

Julien Jolicoeur-Dugré

Je pense pas. J'ai pas parlé de ce qui était en huis clos, sauf des propositions qui avaient été adoptées. Je m'en suis tenu aux informations. La seule fois que j'ai parlé des discussions du CA, je parlais avec la présidence. Des fois on a peut-être débordé. À une occasion, il y avait quelqu'un qui n'était pas du CA, mais je parlais avec la présidence en même temps.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Il y a beaucoup de choses qui se sont passées. Je considère pas ça comme un bris de huis clos. C'est un manque, il y a de fausses informations qui ont été divulguées de façon volontaire, des publications comme quoi on avait donné un don pour payer des appartements, des cellulaires. Je parle d'une publication sur Facebook de Gabriel Leblanc, appuyée par Julien Jolicoeur-Dugré. C'est arrivé à plusieurs reprises. Je pourrais poursuivre. On a fait une liste. Julien Jolicoeur-Dugré a appuyé des mensonges, il a dit des choses qui étaient fausses par rapport aux décisions qui avaient été prises. Si c'est l'impression que vous avez, je vous invite à en parler.

Julien Jolicoeur-Dugré

Oui, il y a des gens qui ont sorti des informations fausses selon toi. Par contre, je n'ai pas appuyé en disant que c'était vrai. J'ai juste *liké* pour les questions. J'ai posé des questions. Sauf ce que j'ai dit à propos d'Anthony, je m'excuse à Anthony. Les faussetés ne sont jamais venues de moi. Si vous considérez qu'un «J'aime» c'est un appui, c'est libre à vous.

Pierre-Olivier Clément

Premièrement, un «J'aime», si ce n'est pas un appui, qu'est-ce que c'est? Deuxièmement, à la présidence, je sais pas si les autres l'ont été, les médias étudiants m'ont accroché, par rapport à une signature de contrat qui aurait été faite sans nous prévenir. Comment on doit réagir si ce genre de situation arrive? Ils sont arrivés en disant « Vous n'êtes pas au courant, mais votre droit de regard a été violé. » Dans ce genre de situation, à quel point il faut respecter la loyauté ou répondre qu'on n'a rien à dire sur ça? Comment on fait pour ne pas briser de huis clos? J'avais un malaise, je ne savais pas quoi dire. J'aimerais une réponse sur ça.

Mathilde Côté

Deux choses. D'abord, je suis partie au dernier CA avant le moment, mais je sais plusieurs choses du CA et du huis clos à cause de Facebook. Il y a beaucoup d'informations sur Facebook. Deuxième chose, on a une phrase en médecine : «le professionnalisme c'est tout le temps». En tant que membre du CA, on doit être un modèle, être professionnel en tout temps. Il faut pas disqualifier cet aspect-là.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Quand je parle de supporter les commentaires ou les publications, il s'agit pas juste d'aimer. Par exemple, le 17 avril, Julien Jolicoeur-Dugré qui commente une publication de Gabriel Leblanc en disant « C'est drôle comme Gab arrête pas de soulever des bons points, mais on fait juste l'ignorer à la CADEUL. » L'idée revient beaucoup que la CADEUL ignore les gens, alors que si vous suivez

les nouvelles, vous allez pouvoir vous en rendre compte que c'est faux. Ça discréditait la CADEUL et l'exécutif.

Samuel Dutil

En réponse à Pierre-Olivier Clément. S'il y des médias, comme ça a été dit dans la présentation de l'avocat, c'est toujours mieux dire qu'il faut vérifier les sources et de ne pas se prononcer. Si je me trompe pas, la CADEUL pourrait avoir un porte-parole. En tout cas, c'est une super question, un point important.

Pierre-Olivier Clément

Julien, mon malaise, je sais pas comment l'expliquer. Quand on se présente dans un CA... On aurait pu juste se dire qu'on a des préjugés sur une candidature de quelqu'un qui vient de philo. Mon malaise c'est qu'en tant d'administrateur, j'ai un droit de réserve à l'extérieur sur ce qui se passe. Je vais pas m'exprimer, pas nécessairement pour ou contre, mais de manière ouverte. Je vais pas passer ma vie à tout dire. Est-ce que c'est une violation face à la solidarité du CA? Comment te vois-tu comme administrateur vis-à-vis des décisions prises au CA? Moi, je me sens tenu de me dire qu'il y a eu un huis clos, qu'on a voté. Je vais pas dire « Je sais pas si ça été fait de manière démocratique ».

Julien Jolicoeur-Dugré

Tout d'abord, je me sens comme dans un tribunal, je veux dire que je vous en veux. On peut parler librement et garder le sourire quand même. Par rapport à ce que la présidence a dit, vous pouvez nommer tous les *posts*, je vais tous les défendre. Je réitère le post à Gab. Certaines questions ont été répondues de manière détournée. Moi aussi je pourrais donner des exemples de la manière dont l'exécutif a répondu, qui est très opaque. Par rapport à ce que M. Pierre-Olivier Clément disait, oui, je suis dans le CA de la CADEUL, mais je suis aussi externe de philo. Quand je défends, en-dehors du CA, que c'est pas démocratique, c'est pour mon mandat de philo. J'ai un mandat de philo de démocratiser la CADEUL, sinon je suis accusé par mon AG de ne pas le faire. Sinon, je vois pas où je pourrais défendre de vouloir plus de transparence, c'est mon mandat. La décision prise par rapport au 15 000\$, je ne l'ai jamais remise en question, je n'ai jamais dit à personne si c'est bien fait ou pas. Mes questions, c'est pas ceux-là. Ça n'a pas rapport avec le CA, mais avec la création de la représentation nationale. J'ai donc trois mandats, celui de philo, de la CADEUL et du caucus où je participe à la création de la représentation nationale. Dernière chose, il y a certaines choses que les gens disent dont je vois pas le lien avec le bris de huis clos. J'ai pas dit que c'était pas bien de mettre 15 000\$ dans ça. Mes questions étaient plus sur le comité d'élection. Oui, un «J'aime» c'est un appui à ce que Gabriel Leblanc dit, mais ça n'appuie pas tout. Pour moi, c'est pas des mensonges.

Marie Fortin-Moreau

Pour appuyer M. Pierre-Olivier Clément, c'est un manque de collégialité de ne pas appuyer ce que dit le CA. En fin de compte, débattre sur des décisions qui ont été prises, ça fait perdre la confiance des membres du CA.

Pierre-Olivier Clément

Je vais revenir sur la présentation bien sympathique qu'on a eu tout à l'heure. Tu as un mandat de philo. À quel point, dans des situations comme ça, il n'y a pas un conflit d'intérêt? Est-ce que tu vas choisir le mandat de philo ou du CA. On n'a pas l'impression que le CA fait bloc si tu débats. Est-ce qu'un candidat gouvernemental va débattre d'un point adopté par le gouvernement? J'ai une citation, un peu extrême, mais bon : « Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne ». Je te dis pas de démissionner, mais il faut que tu sois solidaire. À l'avenir, je te souhaite de rester avec nous, mais il faut faire plus bloc en CA. C'est avec nous que tu dois t'exprimer. Ok, peut-être que tu es d'accord avec Gabriel Leblanc, mais comme dit Mme Coté, on doit être professionnels tout le temps. C'est mon malaise, je le redis encore, une décision a été prise, mais la débattre sur la place

du village si tu as pas l'air d'accord, ça nous fragilise. C'est tout. La dernière chose : es-tu capable de faire la différence entre ton mandat de philo et ton mandat au CA?

Présidence d'assemblée

Le 20 minutes de discussion est fini, mais comme il y a encore des interventions, on peut rajouter 10 minutes.

Extension de 10 minutes de la plénière convenue à l'amiable.

Julien Jolicoeur-Dugré

Je vais essayer de répondre aux questions, de le redire en d'autres mots. Par rapport aux solutions prises, j'ai été solidaire. J'ai pas commencé à dire que le CA a été antidémocratique dans sa façon de faire. Par rapport au choix entre le mandat de CA et de philo, je vais dire comme mon boss dit tout le temps : il faut changer de chapeau. Quand je suis au CA, je mets mon chapeau d'administrateur, quand je suis au caucus, je mets mon chapeau de représentant en philo. Il y a certaines décisions que le caucus va prendre que je dois suivre. C'est que... je vois mal un peu... où j'ai fait un manquement par rapport au CA. Dans l'affaire de la représentation nationale, je crois que c'est moi qui a fait le plus d'efforts pour que ça se règle. J'ai parlé à Thierry et Randy. J'ai invité Randy à venir parler avec l'asso de philo. Suite à la discussion, ça a été respectueux, on n'a pas essayé de le piéger. Oui, je dois défendre les positions de philo et j'ai posé mes questions, malgré le fait que la présidence m'ait accusé d'avoir dit qu'il avait outrepassé son mandat. Mais je m'attaquais plus au mandat du caucus, il avait mal compris. Quand je suis en CA, je respecte le mandat. J'ai pas parlé à personne de ça... Il y a des affaires sur les cellulaires qui sont sorties et oui, c'était déplorable. Mais c'était plus sur le processus qui relève du caucus, le manque de transparence. En tant que membre du CA, oui, je dois parler au CA, et c'est ce que je comptais faire. Par contre, si c'est arrivé au caucus, il faut en parler en caucus, dans le cadre de mon mandat. Je comprends le malaise d'être dans plusieurs instances. Mais je suis pas la seul à être dans le caucus et au CA. C'est un travail à faire pour tout le monde. Pour certains, j'ai mal fait la limite. Oui, je pourrais mieux délimiter les limites. C'est pour ça que je tenais à en parler, pour mieux délimiter les limites, pas juste pour moi, mais pour tout le monde aussi. Je suis externe de philo, il faut que j'en parle, de certaines choses. Mais qu'est-ce qui s'est passé à partir de ça, c'est pas des affaires du caucus de savoir ce qui s'est passé au CA.

Randy Bonin (affaires internes)

C'est une situation délicate que j'ai vécue l'année passée aussi. J'étais dans l'asso d'économie. C'est des chapeaux difficiles à porter. Vouloir amener ton chapeau de CA en caucus, c'est normal, mais tu peux pas. Il y a une certaine limite à respecter. On peut pas utiliser l'info du CA pour s'avantager en caucus. Comme mon collègue l'a mentionné, il y en a plus qu'un dans le CA qui est dans le caucus aussi. On peut pas utiliser les informations d'ici pour argumenter.

Samuel Dutil

À l'externe, on vit souvent ce malaise des différents chapeaux à porter. Même du côté personnel, avoir des opinions différentes, c'est pas facile. Jusqu'où va la liberté d'expression en dehors du CA? C'est quoi le *best practice* à adopter pour des choses comme ça. Je vais me pencher là-dessus personnellement. Plus précisément, il faut garder un certain professionnalisme dans cette situation. C'est quoi notre objectif après cette discussion-là. C'est de sensibiliser, de demander des excuses? On peut en parler pour en parler, mais il faudrait un objectif concret.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Pour revenir à la question de M. Clément sur les médias. Personnellement, on représente des personnes individuelles. Quand c'est quelqu'un à l'interne qui pose une question sur un mandat, c'est votre devoir d'aller aussi loin que vous pouvez pour répondre. Quand c'est des fausses informations, c'est votre devoir de vous distancier et de réfuter les propos, ce que n'a pas fait du tout Julien. Il y a plusieurs fausses informations qui ont été dites par Julien sur plein d'aspects. Il y

a eu des accusations graves et gratuites sur les exécutifs rentrant et sortant, comme quoi il se créeraient des jobs, qu'il y aurait de la collusion. Si un futur employeur essaie de m'embaucher et qu'il regarde sur Internet, il va voir une vidéo qui me compare à Hitler et plein de choses sur la collusion. Pour m'être renseigné, c'est passible de poursuite civile. C'est de la diffamation. Personnellement, je ne suis plus à l'aise de travailler avec Julien Jolicoeur-Dugré. Il existe un comité d'enquête, à la CADEUL. C'est pour les membres à la fois du CA et du caucus. Je crois qu'il faut convoquer une enquête.

Samuel Rouette-Fiset

J'ai amené ce point-là, pas pour blâmer. Je suis un adepte de la présomption de bonne foi. Tout le monde veut bien faire. Je suis adepte de la rédemption, je crois qu'on peut apprendre de nos erreurs pour ne pas les reproduire. Je suis pas encore à l'aise avec le fait de demander une motion d'ordre. Si la commission doit siéger on peut attendre les résultats pour en juger. Je comprends que la situation dans laquelle tu te trouves c'est *though* à gérer. En philo, vous voulez enlever les instances non démocratiques de la CADEUL, donc c'est dur de savoir quand enlever le chapeau de philo. Une chose qui aurait pu être faite, je ne sais pas si tu es proche de Gab Leblanc, mais quand il a commencé à accuser, de lui dire que c'est pas tout vrai ce qui est sorti, que ça donne rien de pousser comme ça.

Julien Jolicoeur-Dugré

De un, j'ai dit aux gens d'arrêter d'attaquer les gens. Non, je ne suis pas proche de Gabriel Leblanc. Je l'ai vu dans les instances. Pour revenir à ce que M. Bouchard dit. J'ai l'impression que c'est une guerre personnelle contre moi parce que j'ai été souvent contre lui, je l'ai accusé au caucus d'outrepasser ses mandats. Pour ce qui est de la vidéo, que j'ai vue aussi, je n'ai rien à voir là-dedans. Je serais absolument très à l'aise qu'il y ait une commission d'enquête par rapport à ça. Je l'ai vue en même temps que tout le monde sur Facebook, j'ai rien fait, je n'ai pas de «J'aime». La seule chose que j'ai faite, c'est que j'ai envoyé une image quand Florence a pété sa coche pour dire que ça donne rien de faire ça, ça ne change pas les opinions des gens. Après les événements de Facebook, j'ai dit à Thierry et Randy que je voulais pu participer à ça. J'ai dit que je déplorais ça, que je voulais ouvrir un canal de communication pour qu'on arrête des chicanes sur Facebook comme ça. Je ne vois pas en quoi c'est malaisant de travailler avec M. Thierry. Je pensais que c'était réglé. Quand j'ai accusé l'exécutif d'avoir outrepassé leur mandat, je le croyais et je le crois encore, mais c'est une question de caucus et non de CA. J'ai eu l'occasion de dire mon opinion lors de mon rôle d'accompagnateur de la CADEUL. De m'avoir tu ça aurait été mauvais. C'est une bonne chose que je l'aie dit. Ça n'outrepassait pas ni ma solidarité, ni un bris de huis clos par rapport au CA. Je trouve ça plate que M. Thierry dise qu'il ne veuille plus travailler avec moi. J'ai absolument rien contre lui. Je suis venu au comité pour la représentation nationale dimanche et je me suis pas fermé pour la discussion, j'ai pas dit que c'était de la merde. J'ai arrêté de parler sur Facebook, de *liker*... Je pense que c'est ça.

Par rapport aux changements de chapeaux, oui c'est difficile. C'est peut-être plus difficile pour moi parce que j'ai trois chapeaux à porter. Des fois, je suis sur une ligne plutôt mince, je le comprends. Je déplore un peu que M. Bouchard... les accusations qu'il me fait. Oui, peut-être que j'ai accusé des choses, mais c'était sous forme de questions. Oui, j'avais l'impression que l'ancien exécutif manipulait les gens. Je suis pas le seul à le penser. Je leur ai dit « Montrez que c'est vous qui décidez. Il faut que les gens vous fassent confiance. » Je voulais passer, au caucus, le point radios-poubelles, le point sur le harcèlement sexuel. Ce sont des points que l'exécutif veut beaucoup discuter. Il y a pas juste la représentation nationale à travailler cette année. Je trouverais ça plate qu'on parle juste de représentation nationale. Ça prouve ma bonne foi. Si y a certaines choses qui ont blessé des gens ou plutôt dérangé les gens, je m'en excuse. Par contre, je n'ai pas brisé le huis clos. Le vidéo, je m'excuse pour la personne qui l'a fait, même si j'ai pas de raisons de le faire. On parle de moi dans la vidéo. Je n'ai pas été consulté. Oui, avec Hitler, c'est un peu beaucoup allé loin.

Présidence d'assemblée

On a déjà passé 18 minutes sur dix. On peut rajouter un autre 10 minutes.

Extension de 10 minutes de la plénière convenue à l'amiable.

Pierre-Olivier Clément

Tant mieux que tu dises que le vidéo d'Hitler, c'est beaucoup. Je connaissais pas du tout ce vidéo, mais je suis heureux que tu dises que tu n'y es pas associé. La diffamation, c'est horrible. Je souhaite qu'aucun membre du CA n'y soit associé. Dans un caucus, tu dis que l'exécutif outrepassé son mandat. Je sais pas comment l'exécutif se positionne par rapport à ça. Est-ce que c'est possible pour les administrateurs de s'attaquer à l'exécutif dans un caucus? C'est une question de procédures. Ce qui se passe là, il faut en sortir grandi, tout le monde, pas juste M. Julien Jolicoeur-Dugré. La discussion devient longue, je vais me taire.

Audrey Bernard

Je sais pas si c'est pertinent ou pas. Je reviendrais sur le double chapeau dont on parle. Je l'ai vécu pendant trois ans, à être VP externes de l'AEESUL et être administratrice. C'est dure de savoir qu'est-ce que tu dis à un ou à l'autre. Une place que je savais exactement mon rôle, que j'étais externe, c'était dans le caucus parce que je représentais des gens. N'importe où ailleurs, je faisais mon devoir de prudence comme disais M^e Bouchard. Je suis administratrice et externe, si quelque chose va à l'encontre de l'intérêt de la Confédération, je suis en conflit d'intérêts. Si je sais pas quoi dire, je me tais. Si sur les réseaux sociaux, si c'est un sujet qui touche les deux instances, je ferai pas exprès pour en rajouter encore plus parce que quand est-ce que je parle au nom d'un, quand est-ce que je parle au nom de l'autre? Je demande aux autres de faire preuve, de faire acte de prudence. Ça évite des situations comme ça qui sont pas ben ben le fun.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

On parle du devoir de prudence, par exemple de représenter ses trois mandats. J'ai une citation que t'as dit qui m'affecte : « Il n'y a aucun doute que la transition ne s'est pas faite. L'ancien comité exécutif manipule clairement le nouveau. Je n'ai aucune confiance en le processus de création de la représentation nationale. Je vous invite à exclure les anciens membres de l'exécutif. Vous pouvez compter sur mon mandat de caucus pour mettre cartes sur table. » Je sais pas c'est quel mandat que tu défendais à ce moment-là, mais au niveau du devoir de solidarité, je trouve ça malaisant de dire sur les réseaux sociaux que le nouvel exécutif se fait manipuler. De dire publiquement que je suis juste un socio, de me bombarder de ça, pas parler de rien d'autre, c'est mal comprendre l'assemblée qui est là en ce moment, c'est mal comprendre l'exécutif. C'est ça qui me met vraiment mal à l'aise.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

J'ai mentionné la possibilité qu'il y ait une enquête. Ce serait fait par un membre désigné. C'est statutaire. Tout est confidentiel. Ça porterait pas sur quiconque en particulier. C'est une situation vécue depuis un mois qui mérite d'être éclaircie, d'établir les faits, ce qui a été dit pour vrai. Il y a plein de choses qu'on pourrait dire ce soir, mais ce serait pas productif. C'est fait pour ça ce comité-là. Je vais me taire.

Julien Jolicoeur-Dugré

Pour répondre à Anthony... Pour la manipulation de l'exécutif, c'est une opinion que je crois que beaucoup de gens avaient, que j'avais aussi. On voyait souvent les anciens faire la *job*. Quand j'étais accompagnateur, Florence a toujours parlé, Rodolphe a rien dit. Dans ce cadre-là, je défends mon mandat de caucus et non celui du CA. Si je crois que l'ancien exécutif semble manquer d'indépendance par rapport au dossier, je crois qu'il est bon de le relever au caucus. Effectivement, c'est pas la bonne place de dire ça sur Facebook, d'où le fait que j'aie arrêté. Pour ce que je t'ai dit, je suis allé trop loin, j'aurais pas dû. C'est même pas une mauvaise interprétation de ton poste. Ce qui m'a frustré, c'est que je pensais que le caucus, je pensais que c'était une

place pour discuter, les gens se faisaient pas répondre, ou avaient droit à des réponses évasives. C'est pour ça que j'ai voulu créer un groupe pour parler de ce qui se passe au caucus sans attendre un mois, un groupe qui serait plus confidentiel. J'ai parlé à Impact Campus, mais ça avait rapport à mon mandat d'accompagnateur. Impact campus m'a rappelé pour des questions sur le CA, mais j'ai pas répondu. C'est Margaud qui m'a parlé pour ça. Je sais pas les questions de tout le monde... Par rapport au processus d'enquête, si c'est pas pour viser une personne particulière, j'encourage à le faire, pour mettre les choses au clair. Il va y avoir trois personnes de trois instances différentes, ça pourrait éclaircir.

Présidence d'assemblée

On peut ajouter un autre 10 minutes.

Extension de 10 minutes de la plénière convenue à l'amiable.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

On a beaucoup de discussions à propos des limites quand on est administrateur. J'étudie en droit, donc un document ça me titille. Dans le document que l'avocat nous a gentiment préparé, à la page 5, sans viser personne, c'est écrit : « Il ne peut toutefois, sans violer son devoir de loyauté envers la compagnie, tenter de saboter auprès des tiers, tels les employés, les bailleurs de fonds, les fournisseurs ou les clients, les décisions du conseil d'administration, ou contester ou dénigrer ces décisions auprès d'eux ». C'est un devoir de loyauté qu'on a, tout le monde. Ensuite, page 6 : « il ne doit pas, en divulguant des renseignements de nature privée qu'il a obtenus grâce à son poste d'administrateur, ternir l'image de la compagnie ou de ses dirigeants. ». Je pense que les limites sont très claires. « Ternir l'image de la compagnie ou de ses dirigeants ». Peu importe le chapeau, c'est ça qu'on doit suivre.

Samuel Rouette-Fiset

Par rapport à la solidarité... Je sais que nul n'est censé ignorer la loi, mais on a eu la présentation aujourd'hui de tout ce qui nous incombait comme administrateur. J'ai tendance à presque passer l'éponge sur les fautes qui ont été commises, sans les oublier complètement. À partir d'aujourd'hui, même pour ceux qui sont pas là, à partir de maintenant, tout le monde le sait. Je finirais avec une question : comment la commission d'enquête est engagée?

Secrétaire d'assemblée

Je répondrai en lisant l'article 218 de nos règlements généraux « Un membre peut demander la tenue d'une enquête concernant la conduite, un acte ou une décision de la corporation, de l'une de ses instances, de l'un de ses officiers, de l'un de ses administrateurs, de l'un de ses délégués ou de toute autre personne étant élue ou nommée au sein de ses instances pour la représenter en déposant une plainte écrite à cet effet.» Article 219 : « Pour être recevable, la plainte doit : a) indiquer de façon précise la nature et les circonstances justifiant la tenue d'une enquête; b) être signée par le membre requérant cette enquête; c) être signifiée à la vice-présidence aux affaires institutionnelles de la corporation.» Article 220 « Sur la réception de la demande écrite et conforme d'un membre requérant la tenue d'une enquête, la vice-présidence aux affaires institutionnelles doit convoquer le comité d'enquête.» À partir de ce moment, on réunit la personne du caucus, du CA et de l'assemblée générale. Ces gens-là font l'enquête de façon diligente, en rencontrant l'intimé et le plaignant. Après, ils écrivent un rapport qu'ils remettent aux instances concernées.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est qui le membre délégué par l'assemblée générale?

Secrétaire d'assemblée

Ça fait plusieurs mois qu'elles ont été nommées. Ça a été fait à l'AG de l'automne 2014. Trois personnes doivent être nommées par l'assemblée générale. Il y en a juste une qu'on prend pour la présidence du comité. Mais là, il y a juste une personne qui a été nommée, une seule personne

s'est présentée, donc on n'a pas à choisir. C'est la même chose pour le caucus et le CA, où il y a déjà des personnes nommées.

Pierre-Olivier Clément

Juste une précision qui demande pas de réponse. Dans l'article d'Impact Campus, il est écrit en tant qu'administrateur. Deuxième chose, vis-à-vis de la procédure, la présidence a dit qu'on voudrait une enquête plutôt générale. La seule chose qu'on a c'est sur un membre.

Secrétaire d'assemblée

Si je peux me permettre: « un acte ou une décision de la corporation, de l'une de ses instances, de l'un de ses officiers, de l'un de ses administrateurs, de l'un de ses délégués ou de toute autre personne étant élue ou nommée au sein de ses instances ». La conduite de ses instances pourrait être quelque chose d'assez général. Il faudrait voir quelle serait exactement la plainte, mais le comité pourrait travailler sur quelque chose de général.

Mathilde Côté

Caduc. Décaduc! Je rappelle mon idée de professionnalisme. Dans le schéma du petit monsieur de tantôt, les administrateurs sont à la tête, sont vus comme la direction. Il faut se demander si ce qu'on dit, est-ce que ça supplante l'autre mandat? Est-ce que je suis la plus grande personne que je peux être. Il faut savoir à qui ça peut porter préjudice et à qui ça aide le plus.

Samuel Rouette-Fiset

Je me demandais, est-ce qu'un exécutant a la qualité de membre pour déposer une plainte?

Secrétaire d'assemblée

Absolument.

Samuel Rouette-Fiset

Les personnes concernées, si elles ne sont pas à l'aise, moi, je serais à l'aise de m'y mettre.

Présidence d'assemblée

Effectivement, un membre de la CADEUL peut faire une plainte. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Ça mettrait fin à la période de plénière. On est revenus en délibérante.

Fin de la plénière.

Retour en délibérante.

Pierre-Olivier Clément

Ça prend combien de temps pour rédiger une plainte?

Présidence d'assemblée

Ça peut être fait par une personne seulement. Le CA ne peut se plaindre mais peut déléguer quelqu'un.

Julien Jolicoeur-Dugré

Je propose que les membres de l'exécutif se penchent sur le bris de huis clos et sur ce qui s'est passé dans les derniers mois. Par rapport aux chapeaux, ce sont de minces lignes. Je propose qu'ils se penchent sur la question, qu'ils voient les limites pour clarifier les choses. Ça peut arriver dans le futur, par moi ou par d'autres. Je propose que le comité exécutif se penche sur la question... Quelqu'un pourrait m'aider?

Secrétaire d'assemblée

Que le comité exécutif se penche sur la question du bris de huis clos et sur les rôles multiples du comité administrateur.

Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset:

Que le comité exécutif se penche sur la question du bris de huis clos et sur les rôles multiples des administrateurs.

Maxime Morin (finances et développement)

Je voudrais clarifier comment ça va se faire, faire une description exhaustive. De quel côté va la résolution? Est-ce qu'on veut avoir des cas concrets, redire en d'autres mots? Il faudrait plus de qualifications.

Julien Jolicoeur-Dugré

Ça serait un peu les deux, des cas concrets ou non. Ça serait bien qu'ils me donnent leur opinion sur ce qui s'est passé, qu'ils fassent un rapport plus détaillé. Maude est en droit, elle nous a bien apporté dans le dossier. On pourrait faire un document avec des règles plus détaillées. Ça pourrait être quelque chose à présenter à tous les membres de l'asso qui se présentent.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Considérant le climat actuel, je me demande si on est les meilleures personnes pour établir ce genre de balises-là. J'aurais peur que les gens pensent qu'on tente de museler ou manipuler les gens du CA. Je me demande comment ça va être reçu, la réaction des gens si c'est l'exécutif qui le propose.

Julien Jolicoeur-Dugré

Je proposerais un amendement, pour que ce soit des administrateurs qui le fassent. C'est dur à déterminer qui exactement. Je mettrais un membre de l'exécutif aussi pour officialiser la chose. C'est important pareil. Oui, c'est un amendement.

Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Marie Fortin-Moreau :

Que la principale soit amendée afin de remplacer «Que le comité exécutif» par «Qu'un comité».

Mathilde Côté

J'ai une question. M^e Bouchard, est-ce qu'il est consultable pour parler avec les gens nommés?

Maxime Morin (finances et développement)

On peut prendre les faits et les envoyer à M. Bouchard. Si on crée un comité, M^e Bouchard pourrait se greffer.

Julien Jolicoeur-Dugré

Je pense que j'irais contre ce que M. Morin vient de dire. L'amendement, c'est pour enlever l'exécutif. On devrait mettre des administrateurs autres que l'exécutif.

Audrey Bernard

Qu'est-ce que le comité ferait. Qui qui est mieux placé pour faire ça?

Julien Jolicoeur-Dugré

Je me suis peut-être mal exprimé. C'est pas juste le bris de huis clos, mais c'est sur porter des différents chapeaux. Ça a l'air clair là, mais ce serait de faire un document, établir des règlements pour le futur, pour les situations comme ça. Ça peut être bien d'être écrit noir sur blanc. Le comité qui pourrait se pencher sur ça. C'est relativement large. Ça pourrait diminuer les tensions, alimenter des discussions plus saines.

Présidence d'assemblée

«Qu'un comité», ça l'inclurait.

Samuel Rouette-Fiset

À qui le comité serait redevable? Juste au CA?

Samuel Dutil

Pour clarifier selon mon interprétation. Qu'est-ce qui est proposé, c'est d'avoir un document, malgré le fait qu'on a déjà quelque chose de bien rédigé, pour savoir comment se comporter avec ses multiples chapeaux. Une genre de ligne directrice pour le futur. Quelque chose qui n'est pas précis pour la situation actuelle, mais qui pourrait servir dans une situation future.

Julien Jolicoeur-Dugré

Même si c'est pas précis, on peut citer des exemples précis. C'est à la discrétion du comité, mais pour savoir de quoi on parle.

Vote sur l'amendement.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La principale se lit désormais comme suit :

Qu'un comité se penche sur la question du bris de huis clos et sur les rôles multiples des administrateurs.

Maxime Morin (finances et développement)

Je crois que ce serait bizarre, des administrateurs qui enquêtent sur des administrateurs. C'est un conflit d'intérêts. Il faudrait que ce soit un comité d'enquête.

Il est proposé par Maxime Morin, avec l'appui de Jean-Christophe Leclerc :

Que la principale soit amendée afin de remplacer «Qu'un comité» par «Qu'un comité d'enquête».

Audrey Bernard

Qui est sur le comité d'enquête?

Présidence d'assemblée

Une personne du caucus, une personne du CA et une personne de l'AG.

Secrétaire d'assemblée

L'administrateur nommé est actuellement administrateur.

Randy Bonin (affaires internes)

Dorénavant, il y aurait quelqu'un de l'AG et quelqu'un du caucus qui se pencheraient sur le droit de réserve des administrateurs pour savoir ce qu'ils peuvent dire quand. Parce qu'il y a comme deux parties. La deuxième partie est correcte, mais j'ai de la misère à comprendre le lien avec les doubles chapeaux.

Secrétaire d'assemblée

Si l'amendement passe, la proposition aussi, l'AG et le caucus se penchent sur cette question-là. Le comité d'enquête décide rien, mais fait des recommandations, que le CA décide ou pas de suivre.

Vote sur l'amendement.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La principale se lit désormais comme suit :

Qu'un comité d'enquête se penche sur la question du bris de huis clos et sur les rôles multiples des administrateurs.

Samuel Dutil

Je veux pas débattre sur comment ils vont procéder, c'est à eux de décider, mais c'est quoi l'autre étape après? On va établir une façon de faire pour le futur? Après, il faut être positif et faire quelque chose avec ça. Je suis peu favorable de revoir ça repartir en débat. C'est quelque chose à garder en tête.

Maxime Morin (finances et développement)

Je m'excuse, je fais un peu de procédure. S'il doit y avoir un comité, je suis d'avis que ce soit un comité d'enquête. J'invite tout de même à voter contre parce que, oui, les étudiants peuvent faire de bonnes recommandations, mais je me fierais aussi sur des avocats. J'é mets une réserve en lien avec ce qu'on a vu tantôt.

Julien Jolicoeur-Dugré

J'allais dire que le comité ferait pas de recommandations décisionnelles, pour ne pas dire comment agir. Ce serait un peu d'après ce que M^e Bouchard a dit. Comme M. Samuel Dutil a dit, je veux pas entrer dans les détails sur comment le comité va agir.

Audrey Bernard

C'est qui les gens qui siègent sur ce comité-là? Même si c'est large, beaucoup ont été touchés, c'est difficile de prendre une totale distance et de faire une enquête ben normale. Meilleurs seraient les avocats, comme Maxime le disait.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Dans le même sens... Sur des questions légales, c'est bizarre qu'on demande à trois étudiants de décider. Les limites sont assez claires. Je me demande si on a besoin d'un document. Comment le comité pourrait établir des balises plus claires? Ils pourraient se pencher sur les faits du conflit de la représentation nationale, sur la gestion du dossier, les choses à mettre en place. Beaucoup de gens ont été éclaboussés au passage avec ce qui s'est passé sur Facebook.

Mathilde Côté

Ça va dans le même sens. J'aurais pu me présenter là sur le comité et je serais en train de paniquer. C'est pas les étudiants les meilleurs. En y repensant, l'idée est bonne, la méthode moins.

Samuel Rouette-Fiset

Effectivement, considérant qu'il y a déjà des lois et des règles, ce serait plus pertinent de relater les faits, éclaircir qu'est-ce qui a été dit, qu'est-ce qui se dégage de ça. Ça pourrait être un comité qui se penche sur ça. Le comité de la représentation nationale serait plus dans le litige. Il faudrait séparer ces deux comités-là. Un sur qu'est-ce qui a été fait et un autre par rapport aux questions litigieuses. Mêler les deux, c'est un peu bizarre. Les étudiants sont pas les meilleurs pour réfléchir à ça.

Samuel Dutil

J'aimerais proposer un amendement. Ce même comité pourrait se pencher sur les faits présentés et en ressortir par la suite, du même coup, des règles, pas en faisant référence à la loi, mais pour guider par la suite et pouvoir se baser sur des faits concrets. C'est pas l'amendement officiel. Ils pourraient se pencher sur les faits, puis sur une procédure générale...

Secrétaire d'assemblée

Que le comité se penche sur la situation entourant la représentation nationale et les rôles multiples des administrateurs?. Ça semble allier les deux...

Présidence d'assemblée

Au final, ça dépend comment les gens vont l'interpréter.

Samuel Dutil

Ce serait concernant la situation, concrètement.

Secrétaire d'assemblée

On pourrait ajouter : Que le comité se penche sur le rôle du bris de huis clos...

Samuel Dutil

Je retire mon amendement.

Julien Jolicoeur-Dugré

Par rapport à ce que tu as dit sur mon amendement. Thierry a un malaise à travailler avec moi, mais je veux pas envenimer la situation. J'ai pas le goût qu'il y ait de la haine envers moi. On pourrait présenter en général ce qui s'est passé, qu'on aille voir de tous les bords. Je considère que ce que j'ai dit, c'est pas si pire comparé à ce que d'autres ont dit. Comme je l'ai dit, c'était surtout des questionnements.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Je voudrais spécifier que j'ai un malaise, c'est pas de la haine du tout. Ce soir, c'était très professionnel. C'est vraiment juste la question de continuer à travailler ensemble. J'ai vu des propos diffusés dans le but précis de discréditer la CADEUL. J'ai des pages de faits allés trop loin. En même temps, j'avoue être surpris de comment ça se déroule ce soir.

Mathilde Côté

Je suis pas une pro des procédures. Mais est-ce qu'on pourrait séparer en deux comme ça a été suggéré plus tôt? Qu'il y ait un comité qui fasse un document que tout le monde pourrait avoir plus tard. Pis faire un comité d'administrateurs qui ont vécu la situation des deux chapeaux et voir ce qu'ils conseillent pour diverses situations. Ce serait deux choses différentes. Mettons.

Présidence d'assemblée

Effectivement, c'est possible de se faire. Le plus simple pour faire ça, ce serait soit d'amender la proposition sur la table pour trouver le nom de la situation actuelle. On pourrait remplacer par « se pencher sur le rôle du bris de huis clos » par « le cas présent ». Et on pourrait former un comité pour ça.

Mathilde Côté

Je veux juste dire que je veux pas rien changer. C'est pas du sabotage. Je propose qu'on fasse ce qui vient d'être dit. On pourrait dire « entourant la situation de la représentation nationale », sans qu'il y ait quelqu'un de nommé.

Samuel Rouette-Fiset

Est-ce qu'on pourrait récapituler?

Présidence d'assemblée

Ce serait : «Que le comité d'enquête se penche sur la situation entourant la représentation nationale.» Il faut quand même être vraiment conscient de ce que ça signifie. Je me sens pas à l'aise de nommer la situation personnellement. Ce serait ça votre amendement? Quelqu'un appuie?

Il est proposé par Mathilde Côté, avec l'appui de Samuel Dutil :

Que la principale soit amendée afin de remplacer «la question du bris de huis clos et sur les rôles multiples des administrateurs.» par «la situation entourant la représentation nationale.»

Présidence d'assemblée

J'ai vu des cartons se lever.

Samuel Rouette-Fiset

Si le CA mandate le comité d'enquête, on a dit tantôt qu'il faut déposer une plainte, est-ce que pour ça aussi, le CA peut mandater?

Secrétaire d'assemblée

L'idée, c'est que le CA a le pouvoir de déléguer des questions à des comités. Il délèguerait ça aux gens qui sont déjà sur le comité d'enquête.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est pas sur le même sujet, mais est-ce qu'il y a encore des débats qui continuent sur Facebook? On peut tu juste dire au caucus d'arrêter de niaiser de même?

Rires dans l'assemblée.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Non, présentement, c'est plutôt calme. Il y a une nouvelle page du caucus d'ailleurs. On est passés cette étape-là.

Samuel Rouette-Fiset

L'amendement, je le trouve plutôt bon, ça évite de mandater un comité d'enquête une deuxième fois pour des questions litigieuses. Ça serait peut-être pertinent d'exclure la question éthique des administrateurs et qu'un comité se penche sur ça.

Présidence d'assemblée

Si l'amendement est adopté, ça pourrait être discuté de créer un comité.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Ça fait un bout de temps qu'on en parle. On est pas prêt à en parler différemment. Je propose une mise en dépôt. Peut-être que ce serait bien qu'on aille se reposer là-dessus. Peut-être qu'on pourrait être mieux préparés. Là, personne est à l'aise en ce moment. Je propose la mise en dépôt.

Il est proposé par Thierry Bouchard-Vincent, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que la principale et la proposition d'amendement soient mises en dépôt jusqu'à la prochaine séance du conseil d'administration.

Présidence d'assemblée

On est encore sur l'amendement. Ce serait une mise en dépôt de toute la proposition. Est-ce que tout le monde est à l'aise avec ça?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Considérant le fait qu'il est 23h30, considérant le fait qu'on a eu la présentation de M^e Bouchard avant, je vous inviterais à voter en faveur.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

S'il y a la mise en dépôt, j'aimerais avoir une discussion avec Julien Jolicoeur-Dugré. Il faudrait essayer de se comprendre, de façon réciproque. Ça pourrait se faire avant le prochain CA.

Julien Jolicoeur-Dugré

Là? Si tu veux aller prendre un café ou une bière, je suis bien d'accord.

Aucune demande de vote.

La mise en dépôt est adoptée à l'unanimité.

Suspension de la séance vers 23h32.

Reprise de la séance à 23h47.

10. Finances

Présidence d'assemblée

On est prêts à recommencer. On est rendus au point Finances.

Résolution CA-E15-05-24-10

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Jean-Christophe Leclerc :

Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de 23h48.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.1 Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances

Discussions sous huis clos.

10.2 Finances – États des résultats d'avril 2015

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-H15-04-12-11

Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Que les états des résultats d'avril 2015 soit adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.3 Finances – Rapport du Show de la Rentrée 2014-2015

Discussions sous huis clos.

10.4 Finances – Contrat d'association nationale

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E15-05-24-12

Il est préposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui de Mathilde Côté:

Que la CADEUL ratifie le contrat d'association du Projet pour un mouvement étudiant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-E15-05-24-13

Il est préposé par Thierry Bouchard-Vincent, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément:

Que la CADEUL nomme Maxime Morin à titre d'administrateur du Projet pour un mouvement étudiant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-E15-05-24-14

Il est préposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément :

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de 12h57.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2015-2016

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

On serait rendus au processus d'orientation. Les premiers ateliers d'orientation ont été faits en caucus. C'est les dossiers de la CADEUL, sur des affaires pédagogiques, politiques, des projets d'études, sur lesquels on est revenus en caucus aujourd'hui. On a fait des exercices d'adoption et de priorisation des orientations. Ce qu'on vous propose de faire ici, c'est l'équivalent de ce qui a été fait en caucus. À ce stade-ci, il n'y rien encore de décisionnel. On veut octroyer les moyens, cibler les moyens pour concrétiser les orientations et être conscients de ce que ça implique. Avez-vous le cahier avec vous? On va y aller en ordre. Pourquoi? Tout ça demande des fonds, on va discuter là-dessus. Ça va aider Maxime à faire le commencement du budget.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Orientation 11 : «Que la CADEUL et ses filiales offrent des alternatives avantageuses aux associations étudiantes pour leurs activités de financement sur le campus. » Ça touche par exemple les mercredis des assos du Pub, ça a pour but d'aider les asso à développer un meilleur financement. Comment faire pour les aider à ce niveau, etc. Je vais passer la parole à Max pour l'aspect financier de l'orientation.

Maxime Morin (finances et développement)

L'orientation est en lien avec la gestion des filiales. Le but de ça c'est d'aider au financement des associations, on relie beaucoup au Pub et financement. On pourrait donner plus d'information aux différentes assos à ce propos. Là où ça devient plus intéressant, c'est d'agrandir l'aide aux autres filiales : l'Équilibre, Chez Alphonse et Saveurs Campus. On pourrait réfléchir à comment faire du financement à partir de là. Ça a été discuté précédemment au caucus. Oui, on peut faire du financement, mais aussi support. Ça appartient aux assos, de par la CADEUL.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

13 : la Vitrine culturelle. On suggère de l'aborder rapidement. On l'avait enlevée il y a plusieurs années parce que c'était déficitaire, mais ça prendrait dorénavant la forme précise du projet qu'Anthony veut implanter.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

«Que la CADEUL constitue une plateforme de diffusion et de promotion d'évènements culturels de tous genres sur le campus.» C'est un projet qui avait déjà été débuté début 2000 : prendre campus et le rendre comme une scène locale, avec arts visuels, théâtre, etc. L'orientation financière ici, c'est de savoir si on est prêt à mettre les fonds là-dedans. Promouvoir le Show de la Rentrée, c'est une chose, là ce serait émergent comme le Show de la Rentrée mais sur une base plus régulière.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'il y a quelque chose qui dit « Aujourd'hui, il se passe ça. »?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

On y travaille. Il va y avoir un calendrier interactif. Cette année, on utilise plus Facebook. On veut promouvoir la création de contenu. Il y a différentes orientations qui sont au niveau de la communication, mais au niveau de cette orientation directement, c'est le contenu.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

On serait rendus à l'orientation 24 sur les droits étudiants : «Que la CADEUL développe un nouveau point de service du Bureau des droits étudiants.»

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

C'est un projet auquel on a pensé. Il y a déjà un point de service au Desjardins et ce qu'on avait pensé, c'est créer dans un autre pavillon un nouveau point de service. Ce serait par des étudiants qui travaillent à temps partiel. Ça ferait de la visibilité pour le BDE et ce serait plus près des étudiants. Les personnes qui y travailleraient répondraient aux questions des étudiants comme « Jusqu'à quand je peux lâcher mon cours? ». Ça, plus des tâches de coordination. Ça prend de l'argent pour payer les gens qui y travaillent et peut-être pour des locaux.

Maxime Morin (finances et développement)

Ça fait partie des éléments pouvant être développés. Il faut en faire le budget pour en faire la promotion.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce que cette orientation-là est très haute dans les priorités?

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

On a déterminé deux, trois priorités par poste. Celle-là en fait pas partie, mais les gens étaient très enjoués.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Maintenant, l'orientation 27, sur la charte : «Que la CADEUL crée une plateforme de publication de l'ensemble de ses travaux de recherche et des travaux concernant l'enseignement supérieur réalisés à l'Université Laval ou dans les autres universités.»

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

On voudrait créer une plateforme de diffusion des travaux de toutes les universités du Québec, pour l'enseignement supérieur. L'idée, c'est que la CADEUL est l'une des rares associations qui a l'argent pour gérer de la documentation, mais d'autres universités en ont peut-être aussi. L'idée, c'est de regrouper tout ce qui se fait. La CADEUL serait responsable. On voudrait devenir un modèle, une référence. Ça prend un budget pour développer ça.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Oui, c'est possible que ça prenne des moyens pour une nouvelle plateforme, mais c'est surtout une réorientation du poste de chercheur que ça nous prendrait pour recenser et diffuser les recherches de toutes les universités.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Pour compléter, l'orientation était très très prioritaire dans les ateliers.

Maxime Morin (finances et développement)

L'orientation 30 : «Que la CADEUL mette en place un service d'assurances collectives pour ses membres.» C'est prioritaire parce que les gens trouvent ça très important et que le projet est déjà très avancé pour que les gens puissent y avoir accès rapidement.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Donc, gestion et service des filiales. «Que la CADEUL implique ses administrateurs de filiales dans la gestion de celles-ci.» C'est le plan d'action pour comment mettre ça en place. Pendant la tournée électorale, c'était beaucoup sur la gestion des filiales. Comment les administrateurs peuvent être plus impliqués, être des ambassadeurs pour les institutions comme le Pub. C'est une dynamique qu'on veut instaurer dans diverses filiales, par des événements, de la promotion. Concrètement, comment faire pour que les gens s'approprient les filiales de la CADEUL, que les membres de la CADEUL soient au courant des services. On veut faire des sondages, une boîte à suggestions. On veut le plus de *feedback* possible, surtout des membres de la CADEUL.

Pierre-Olivier Clément

C'est peut-être un peu naïf, mais est-ce que c'est normal que j'aie jamais eu de nouvelles?

Maxime Morin (finances et développement)

Oui, c'est normal. Il y a encore différents conseils d'administration à venir. Tous ceux qui sont sur des comités, vous allez avoir un sondage pour voir disponibilités avec les directeurs.

L'orientation 32 : «Que la CADEUL procède aux démarches en vue de l'ouverture du restaurant Le Cercle universitaire.» Le Cercle universitaire représente un tiers de la grande salle au 4^e étage du Desjardins. La CADEUL a un contrat pour les heures de dîner, par rapport au contrat d'exploitation des services alimentaires du Desjardins. Certaines améliorations locatives étaient déjà prévues depuis 2013-2014. L'idée, c'est de continuer les discussions avec l'Université pour que l'ouverture se fasse en 2015. Ça devrait pas s'étirer parce que c'est déjà travaillé depuis plusieurs années.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est ouvert pour qui?

Maxime Morin (finances et développement)

Tout le monde.

Philip Beaulieu St-Laurent

Sur les heures de dîner seulement?

Maxime Morin (finances et développement)

L'ensemble de la communauté aurait accès à un resto haut de gamme. Le but serait d'avoir un restaurant pour accueillir les dignitaires et les gens de recherche, mais ce serait accessible pour tout le monde. On voudrait avoir un menu avec des produits du terroir. Ça va faire partie intégrante de Saveur campus.

L'orientation 33 : «Que la CADEUL lance un processus de réflexion sur le développement du campus et s'interroge sur la participation des étudiants aux prochains projets de

développement.» C'est une orientation audacieuse. On l'avait mise là en lien avec la cotisation spéciale que les membres de la CADEUL payent depuis 1989, qui payaient 5\$ par session pour le développement du campus. Depuis 1989 à 2009, la cotisation était pour créer le Desjardins. On avait une entente avec l'Université. C'est pour ça que la CADEUL a ses bureaux au Desjardins. Après 2009, il y a eu un référendum pour percevoir cette cotisation pour le Super Peps. Pendant cinq ans, ils ont versé 5\$ par session pour le comptoir alimentaire et la garderie. Ceux qui ont une bonne mémoire, on a fait un référendum en novembre, pour le développement du quartier de la vie étudiante, l'augmentation de plus de places en résidences possible. Les gens ont voté Non. Une fois la cotisation pour le Peps finie, on n'a plus de cotisation. Il faut lancer des consultations pour essayer de voir quelles pourraient être les idées pour développer le campus. Ce qu'on aimerait savoir, c'est comment les étudiants de premier cycle voudraient améliorer le campus. On veut une certaine discussion sur où pourrait aller le développement du campus.

Philip Beaulieu St-Laurent

C'est quand la fin de la cotisation?

Maxime Morin (finances et développement)

En février. C'est en lien avec la fin des travaux pour la garderie. Maintenant, on serait rendus à l'orientation 34.

Randy Bonin (affaires internes)

L'orientation 34 : «Que la CADEUL améliore et développe ses moyens de communication avec ses membres.» La section « développe » touche le conseil d'administration. On parle de la réforme du site web de la CADEUL ou d'autres plateformes pour rapprocher les liens avec les membres. Avez-vous des questions?

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Il y a la possibilité d'avoir un adjoint aux communications qui aide le VP aux communications à faire un suivi avec les membres et à travailler sur le site web. Cette année, on se demande que faire avec ce poste, à propos du nombre d'heures et des conditions. On veut améliorer le suivi. Ce qu'on va développer, c'est d'avoir un site web efficace. C'est quelque chose qu'on va plus présenter la prochaine fois, avec le budget. Si vous trouvez pas que c'est une bonne idée, dites-le.

Samuel Dutil

Est-ce que l'exécutif ressent un besoin cette année, ou c'est en général?

Randy Bonin (affaires internes)

Il y a un besoin primordial parce que c'est une restructuration du poste d'internes qui prend aussi les tâches de communications. Pour faire les deux en même temps, on peut pas garder les médias sociaux en plus. L'adjoint est important si on veut que la CADEUL soit un point pertinent sur les médias sociaux. J'aurais pas le temps sinon en même temps que de rencontrer toutes les associations étudiantes. C'est une aide pour l'internes. La prochaine orientation, c'est l'orientation 35 : «Que la CADEUL développe des incitatifs à l'engagement étudiant dans la communauté universitaire.» C'est ce qui a été commencé cette année avec la création de quelques bourses financées par la CADEUL. C'est pour voir ce qu'on veut modifier, par exemple, le nombre de bourses. C'est dans cette lignée que le CA pourrait aussi se pencher.

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

L'orientation 40, c'est sur le développement durable. Nicolas va pouvoir parler plus. C'est en lien avec le point Évaluation environnementale. Donc c'est : «Que la CADEUL et ses filiales améliorent leurs pratiques en matière de développement durable.» Dans les évaluations environnementales, on avait remarqué que par rapport au choix des fournisseurs et d'autres choses, il y avait des choses qui pouvaient être faites afin de réaliser les recommandations.

Ensuite, l'orientation 42 : «Que la CADEUL révise sa politique référendaire.» En novembre dernier, pendant le référendum, on s'était posé certaines questions par rapport à notre politique, par exemple par rapport au rôle des tiers dans les comités. C'est important, en prévision du prochain référendum, de réaliser ces politiques de façon réaliste. Ce qu'on envisageait cet été, c'est de faire un comité chargé de réviser cette politique-là.

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'on a reçu un appel de mémoires?

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Je sais pas.

Secrétaire d'assemblée

Oui, on a reçu quelques mémoires, trois, quatre.

Philip Beaulieu St-Laurent

On a assez de documentation pour faire le travail?

Secrétaire d'assemblée

Oui, on a en plus certaines constatations à l'interne. Sinon, Louis-Pierre a fait son propre rapport avec quelques suggestions, et on a quelques autres choses. On peut aussi faire une consultation avec le CA et des membres individuels.

Randy Bonin (affaires internes)

L'orientation 43, c'est par rapport aux 35 ans de la CADEUL : «Que la CADEUL prépare les célébrations de sa 35ème année d'existence.» Le 30 juillet 2016, la CADEUL va fêter ses 35 ans. On voudrait avoir des célébrations, mais c'est sûr qu'il y a des coûts qui sont là. On pourrait avoir un livre qui pourrait avoir l'historique de la CADEUL. Si on veut avoir un livre, ce serait pas à l'exécutif de l'écrire, mais il faudrait engager quelqu'un.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Pour le bilan du Show de la Rentrée, on prend les recommandations. Celui de l'hiver 2017 est inclus dans la planification du 35^e de la CADEUL. Ça serait dans l'année des 35 ans et ce serait le 15^e du Show de la Rentrée. On voudrait grossir l'événement pour que ce soit pas juste au Grand Salon, mais peut-être comme au Petit-Séminaire de Québec.

Résolution CA-E15-05-24-15

Il est proposé par Maxime Morin, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que la CADEUL et ses filiales offrent des alternatives avantageuses aux associations étudiantes pour leurs activités de financement sur le campus;

Que la CADEUL constitue une plateforme de diffusion et de promotion d'événements culturels de tous genres sur le campus;

Que la CADEUL développe un nouveau point de service du Bureau des droits étudiants;

Que la CADEUL crée une plateforme de publication de l'ensemble de ses travaux de recherche et des travaux concernant l'enseignement supérieur réalisés à l'Université Laval ou dans les autres universités;

Que la CADEUL implique ses administrateurs de filiales dans la gestion de celles-ci;

Que la CADEUL mette en place un service d'assurances collectives pour ses membres;

Que la CADEUL procède aux démarches en vue de l'ouverture du restaurant Le Cercle universitaire;

Que la CADEUL lance un processus de réflexion sur le développement du campus et s'interroge sur la participation des étudiants aux prochains projets de développement;

Que la CADEUL améliore et développe ses moyens de communication avec ses membres.

Que la CADEUL développe des incitatifs à l'engagement étudiant dans la communauté universitaire;
Que la CADEUL et ses filiales améliorent leurs pratiques en matière de développement durable;
Que la CADEUL révise sa politique référendaire;
Que la CADEUL prépare les célébrations de sa 35^{ème} année d'existence.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Évaluation environnementale

Secrétaire d'assemblée

Oui, bon matin! Pouvez-vous encore être concentrés pour cinq minutes? Oui? J'y vais!

Donc, l'évaluation a été envoyée par courriel. Je ne la relierai pas, mais je vais prendre la peine de la réviser pour ceux qui ne l'ont pas lue. Il y a quand même quelques points importants à souligner. Environ 40% des employés de la CADEUL se déplacent en auto. Il y a des pistes de solution au niveau du bilan environnemental de la CADEUL. On rembourse une partie des passes d'autobus de nos employés, mais seulement 31% prennent le bus. On peut faire mieux.

Il y a un élément digne de mention : la qualité de l'air est excellente partout. Ça fait rire, mais c'est le fun à savoir. Il y a seulement Saveurs campus où la qualité de l'air est un peu déficiente.

Présidence d'assemblée

Louis-Pierre avait une machine et a vraiment testé la qualité de l'air.

Secrétaire d'assemblée

Sans avoir une corrélation avec le menu du jour, la qualité de l'air est moins bonne dans les filiales alimentaires. Louis-Pierre nous suggère vraiment de nous concentrer sur Saveurs campus.

Sinon, on parle de covoiturage. Ceux qui sont là depuis longtemps savent que c'est redondant à la CADEUL. Selon un sondage, si on avait une plateforme interne, ce ne serait pas pertinent.

Avant-dernier élément de données sur l'approvisionnement. Il y a des efforts faits pour une approche responsable du développement durable, mais c'est inégal en fonction des filiales. Souvent, l'aspect efficacité prime sur l'environnement. Par exemple au Pub, il y a peu de gaspillage parce que les restes sont remis dans les spéciaux du lendemain, mais c'est surtout pour des avantages économiques. Finalement, au niveau des produits de nettoyage, Saveurs campus se distingue. On peut mettre sur le compte que c'est plus récent et que ça s'inscrit dans les normes de l'Université.

Le secrétaire d'assemblée procède à la lecture de la conclusion du rapport.

Secrétaire d'assemblée

Pour conclure, il faut travailler sur l'approvisionnement, les politiques d'affaires et la publicisation des bonnes actions. Comme pistes de solutions : s'inspirer de certaines des filiales. Il y a au moins une filiale pour chacun des aspects qui fait bien ça. En plus de ça, être à l'Université oblige à avoir certaines normes de développement durable, qu'il faut étendre à l'ensemble des filiales. Avez-vous des questions?

Résolution CA-E15-05-24-16

Il est proposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que l'évaluation environnementale de la CADEUL et de ses filiales soit reçue.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

13. Autres sujets – Prochaine séance

Secrétaire d'assemblée

Salut *guys*! On se revoit le 28 juin!

Maxime Morin (finances et développement)

Il y aura une séance spéciale pour le dépôt du budget. C'est une bonne idée qu'il y ait une séance spéciale. Mais d'abord, le CA se rencontre le 28 juin comme mentionné par le secrétaire.

13. Autres sujets – Bière postconseil

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

On va au N=Bar après le CA d'habitude, mais il y a de très bonnes chances que ce soit fermé. Ce que je propose, c'est d'aller prendre une bière au Cactus. Ce n'est pas un point décisionnel.

13. Autres sujets – Blague corporative

Incroyablement, la traditionnelle mauvaise blague est ce coup-ci plutôt réussi.

14. Clôture de la séance

Résolution CA-E15-05-24-17

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que la séance du 24 mai 2015 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée vers 1h45.

Le procès-verbal a été adopté à la séance du 28 juin 2015.


Nicolas Grondin
Secrétaire par intérim